

Urubu noir
Coragyps atratus
Black Vulture

Liste rouge UICN

Guyane **LC** Monde **LC**

Réglementation

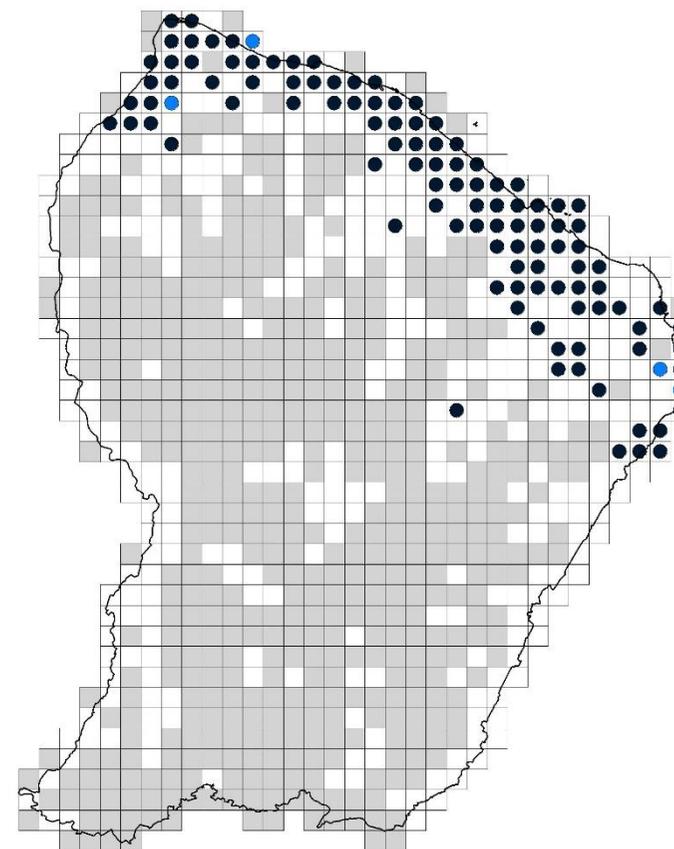
Protégé

Sous-espèce *brasiliensis*.



© J.-C. Varlez [Faune-Guyane]

Autres photos de l'espèce : [Faune-Guyane](#)
[GEPOG](#)



Maille(s) validée(s) (total=111, soit 12%)

- avant 2011 (4)
- à partir de 2011 (107)

Statut

Espèce nicheuse résidente en Guyane, très commune mais localisée à la plaine littorale.

5069 données enregistrées dans Faune-Guyane jusqu'en 2020.

Répartition

Répartition globale

Répandu depuis l'est des Etats-Unis jusqu'en Amérique du Sud. Il occupe presque tout le continent sud-américain, excepté l'extrême sud et une partie des Andes (Buckley *et al.* 2022).

Il est commun au Suriname et au Guyana (Braun *et al.* 2007, Ottema *et al.* 2009).

Répartition en Guyane

Bien que confiné à la plaine littorale, l'Urubu noir pénètre un peu plus loin au-dessus du bloc forestier que l'Urubu à tête jaune (*Cathartes burrovianus*) et l'Urubu à tête rouge (*C. aura*). Il s'agit d'une différence notable avec ces derniers, peut-être liée au fait qu'il vole plus haut. Sa répartition s'étend ainsi sur l'ensemble de la côte jusque sur les marges du bloc forestier de l'intérieur. Il remonte dans la basse vallée du Maroni jusqu'à Apatou, où il est peu commun, et sur le bas Oyapock jusqu'au sud de Saint-Georges.

S'il est présent à Régina (J. Piolain, [29/12/2021](#)), les observations ailleurs dans l'intérieur sont exceptionnelles : au barrage de Petit Saut (N. Pereira Pimentel, [25/11/2018](#)), dans la partie amont du lac de Petit Saut, Saint-Elie (T. Ferrieux, [30/11/2019](#)), sur la piste de Bélizon, Roura (G. Platt, [02/12/2011](#)), sur la savane-roche Virginie, Régina (A. Pierre, [30/11/2019](#)) et même au pK 143

de la RN2 entre Régina et Saint-Georges (G. Platt, [01/12/2012](#)). Bien qu'elles soient plausibles vues les capacités de vol de l'Urubu noir, la méfiance reste de mise concernant ces données isolées et non documentées dans l'intérieur. Une observation dans la réserve naturelle des Nouragues est erronée.

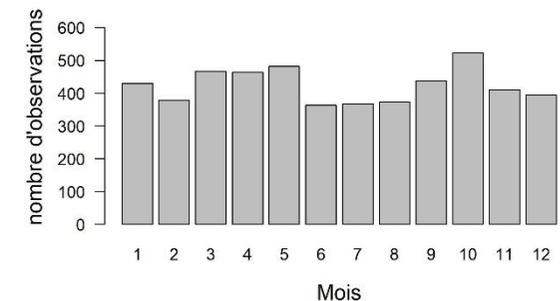
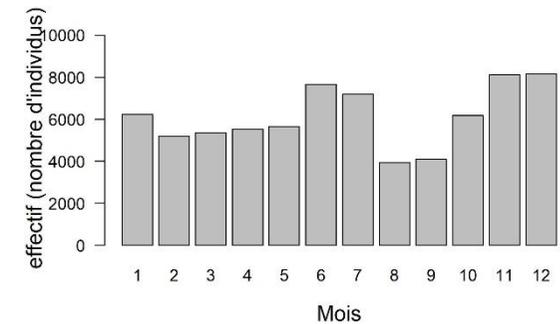
Quatre mailles n'ont pas été confirmées dans la période récente, faute de prospections.

Densités et taille de population

Très abondant sur toute la bande côtière y compris dans les milieux anthropisés. Les rassemblements sur les dortoirs ou les décharges permettent d'avoir une idée des effectifs minima : ainsi, jusqu'à 1600 indiv. fréquentent la décharge des Maringouins, Cayenne, qui draine probablement l'essentiel de la population locale (A. Baglan/Biotope, [21/11/2013](#)), tandis qu'ils sont au moins 300 sur la décharge de Saint-Laurent-du-Maroni (P. Lenrumé, [15/07/2021](#)), au minimum 200 sur la décharge de Pariacabo, Kourou (A. Vinot, [28/02/2015](#)) et au Centre Spatial Guyanais, Kourou (O. Tostain, [06/11/2013](#), [22/02/2016](#)), de même qu'entre Awala-Yalimapo et Mana (H. Géraux *fide* M. Dewynter, [24/07/1993](#)).

Sur les autres communes, les rassemblements les plus importants notés sont de 140 à Iracoubo (O. Claessens, [13/11/2019](#)), 130 à Montsinéry-Tonnegrande (S. Uriot, [16/04/2021](#)), au moins 120 à Roura (O. Claessens, [30/06/2013](#)), 120 sur la route de Saint-Elie, Sinnamary (G. Durand, [08/09/2018](#)), une centaine à Matiti, Macouria (J. Simon, [31/05/2018](#))...

En supposant que ces effectifs, distribués sur une longue période, soient toujours d'actualité, la population globale pourrait donc être supérieure à 3000 individus.



Habitats

L'urubu noir fréquente tous les habitats ouverts et anthropisés de la plaine littorale.

Il est très commun en bord de mer, sur les plages, sur les îlets, la côte rocheuse et les collines boisées de l'île de Cayenne, dans les pâturages et dans les villes et villages du littoral, notamment dans les villages amérindiens de l'Ouest guyanais où il est particulièrement familier (B. Barc et coll. [18/07/2002](#); A. Renaudier, [29/04/2010](#)). Il fréquente en grand nombre les décharges pour s'alimenter (A. Baglan/Biotope, [21/11/2013](#); P. Lenrumé, [15/07/2021](#); A. Vinot, [28/02/2015](#)), et se rassemble en dortoirs à proximité immédiate ou dans la vieille mangrove, sur des pylônes de lignes à haute tension ou de télécommunication (cf. **Autres comportements**).

S'il est moins abondant dans les savanes naturelles, c'est parce que la nourriture y est plus rare mais il s'y reproduit néanmoins (O. Claessens, [09/09/2020](#)). Il survole les forêts secondaires, humides ou traversées par des pistes sur les marges du bloc forestier et peut s'y arrêter en fonction des opportunités alimentaires, pour s'y reposer ou peut-être pour y nicher (O. Claessens, [07/01/2018](#); S. Uriot, [27/01/2020](#); H. Breton, [20/03/2021](#)).

En revanche les observations au-dessus du bloc forestier non perturbé de l'intérieur sont sujettes à caution.

Phénologie

Sédentaire. Les observations sont distribuées de manière égale toute l'année, avec cependant une baisse des effectifs observés en août et

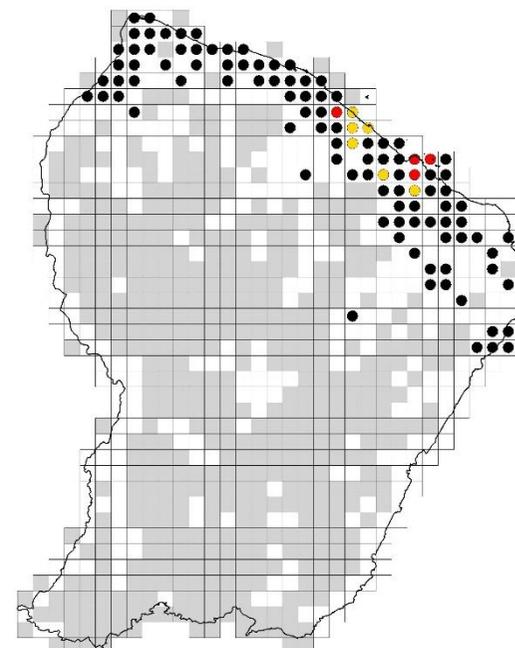
septembre, correspondant peut-être à la période de nidification pendant laquelle les adultes restent près des nids.

Nidification

Contrairement aux autres membres de la famille, la nidification de l'Urubu noir est très bien connue, y compris en Amérique du Sud (Buckley *et al.* 2022, Monsalvo *et al.* 2020). Les sites utilisés pour pondre sont très variés mais généralement dans un lieu sombre et abrité par-dessus : sous un fourré, dans un tronc creux ou une cavité rocheuse, parfois dans un bâtiment abandonné, voire même sur le toit ou sur une corniche de gratte-ciel (Buckley *et al.* 2022, Hill & Neto 1991).

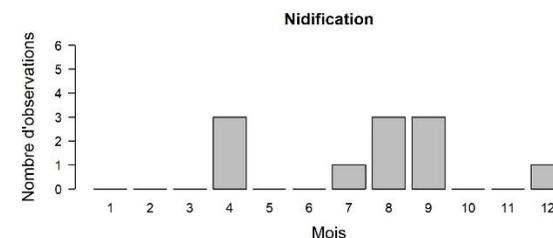
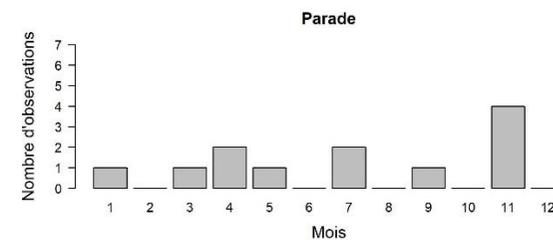
Jusqu'en 2015, la nidification était inconnue en Guyane, sans pour autant être mise en doute. Les deux premiers nids ont été découverts en 2016 dans la vieille mangrove littorale à Awala-Yalimapo (Deville 2018). Ils étaient situés à même le sol dans des troncs creux de gros palétuviers blancs et contenaient le 25/09/2016 respectivement un poussin en duvet et deux juvéniles près à l'envol (Deville 2018).

Un autre nid occupé était découvert en décembre de la même année sur l'îlet La Mère, Cayenne (F. Veinante, [12/12/2016](#)). En 2017, au moins un nid occupé sur les îlets Dupont, Cayenne (O. Claessens, [17/07/2017](#)), deux nids occupés et un troisième probable mais non localisé avec précision, en bord de mer à Montravel, Rémire-Montjoly (V. Ménoret, [28/08/2017](#); V. Ménoret, [28/08/2017](#), [15/09/2017](#), O. Claessens, [14/09/2017](#)). En 2019, une cavité dont le contenu n'a pas pu être vérifié, occupée par un couple dans la vieille mangrove à La Levée, Matoury (H. Foxonet, S. Uriot & Q. Uriot, [27/04/2019](#)).



Maille(s) validée(s) (total=111, soit 12%)

- nidification certaine (4)
- nidification probable (6)
- pas d'information (101)



Quatre nids occupés la même année dans 2 localités distinctes distantes de plusieurs kilomètres à Cayenne ou Rémire-Montjoly, malheureusement non précisées de sorte qu'on ne peut pas dire si la seconde concerne l'un des sites découverts en 2017, l'autre étant certainement nouvelle (P. Boré, [15/08/2019](#)).

En 2020, un nid occupé dans une savane du Centre Spatial Guyanais, Kourou (O. Claessens, [09/09/2020](#)). En 2021, une cavité occupée par un couple sur la Pointe Macouria, Macouria (A. Delobel, [10/03/2021](#) ; un nid probable mais non localisé sur les îles Dupont, Cayenne (L. Kelle, [07/03/2021](#)). Enfin en 2022, un nid occupé sur les îlets Dupont, Cayenne (L. Kelle, [24/07/2022](#) ; et un nid probable sur la Rivière du Tour de l'île, Montsinéry-Tonnegrande (R. Heymans, [04/09/2022](#)).

Ce sont donc pas moins de 16 nids avérés ou probables qui ont donc été découverts en Guyane en seulement 7 ans. 6 d'entre eux étaient situés au sol dans des crevasses de rochers en bord de mer ou sous les fourrés de végétation arbustive sur des îlots rocheux ; 5 étaient situés dans des arbres creux, dont le tronc était évidé jusqu'au sol ou jusqu'à 15-20 m de haut (A. Delobel, [10/03/2021](#) ; R. Heymans, [04/09/2022](#)), en vieille mangrove littorale ou d'estuaire ou dans une ripisylve ; 4 étaient situés entre les racines ou les contreforts d'un arbre ; enfin 1 était situé dans un petit bosquet isolé de savane, au pied d'un arbre.

Les nids dont le contenu a pu être vérifié abritaient 1 (N = 8) ou 2 (N = 2) oeufs ou poussins. D'après la littérature, les pontes de 2 oeufs sont plus fréquentes (Monsalvo *et al.* 2020).

La distribution temporelle des nids occupés ne montre pas de saisonnalité marquée.

Par ailleurs, au moins 4 accouplements et 5 comportements de parade aérienne ou au sol ont été signalés : en janvier (M. Giraud-Audine [09/01/2014](#)), en avril (S. Uriot, [25/04/2015](#)), en mai (V. Rufroy, [16/05/2020](#)), en juillet (M. Giraud-Audine, [02/07/2010](#) ; Q. D'Orchymont, [25/07/2018](#)), en août (S. Uriot, [09/08/2022](#)), en septembre (O. Fortune, [18/09/2015](#)), en novembre (V. Rufroy, [05/11/2016](#)). Notons que l'accouplement peut avoir lieu au sol ou dans un arbre et pas systématiquement proche du nid (Q. D'Orchymont, [25/07/2018](#)).

Alimentation

Contrairement aux *Cathartes*, l'odorat de l'Urubu noir est peu développé. C'est donc visuellement qu'il recherche sa nourriture, en planant parfois à grande hauteur et en surveillant le comportement des autres charognards, comme les vautours de l'Ancien Monde. Il a aussi ses habitudes, fréquentant avec assiduité les sites où il est assuré de trouver de la nourriture.

A l'état naturel (hors des zones anthropisées), les poissons morts et autres cadavres d'animaux marins échoués sur les plages constituent sa principale alimentation (Buckley *et al.* 2022). Il profite également des pontes de tortues marines, mangeant les oeufs déterrés (V. Rufroy, [16/05/2020](#), [08/10/2021](#)).

Il patrouille également le long des plages à la recherche de poissons morts ou d'autres animaux échoués, et stationne près des élevages où il bénéficie des carcasses d'animaux morts ou des placentas après les mises bas, ainsi que près des décharges et dans les villages où il se nourrit de déchets. Il profite également des animaux écrasés

sur les routes (V. Vignon, [21/01/2022](#)). Il se rassemble souvent en grand nombre sur une même charogne, où son agressivité lui permet de prendre le dessus sur les autres espèces (Houston 1988, Buckley *et al.* 2022). Jusqu'à 70 indiv. se sont regroupés sur un cadavre de chien déposé en sous-bois, que les Urubus noirs n'ont pu détecter qu'en suivant les Urubus à tête jaune ou Grands Urubus (S. Uriot, [24/12/2018](#)).



Oeuf déposé au pied d'un arbre dans un bosquet de savane © O. Claessens, [09/09/2020](#).

Les témoignages ou preuves d'attaques d'animaux vivants, qu'il s'agisse d'animaux sauvages ou domestiques, existent (Buckley *et al.* 2022). Les animaux blessés, affaiblis ou nouveau-nés sont particulièrement ciblés.

Enfin, comme les autres urubus, l'Urubu noir se nourrit occasionnellement de fruits, notamment de palmiers, montrant même une préférence marquée pour ces derniers (Buckley *et al.* 2022). En Guyane, un tel régime frugivore a été observé en trois occasions : sur des fruits d'awaras tombés au sol (O. Claessens, [14/03/2011](#)), sur des fruits de palmiers à huile tombés au sol (O. Tostain, [05/05/2014](#)) ou même cueillis sur la grappe (M. Perrier, [12/02/2021](#)).

Autres comportements

Il se rassemble comme les autres urubus en dortoirs, dans la vieille mangrove, sur des arbres émergents (H. Breton, [13/12/2014](#)) sur des pylônes ou autres structures (O. Tostain, [05/11/2012](#) ; G. Cantaloube, [27/06/2021](#)), souvent à proximité immédiate des sources d'alimentation (Noaves & Cintra 2013 ; A. Vinot, [28/02/2015](#)).

Rabenold (1986, 1987) a montré que les reproducteurs locaux sont plus fidèles à leur dortoir que les visiteurs, et qu'ils sont plus agressifs envers ces derniers qu'envers les oiseaux qui leurs sont apparentés. Ils contrôlèrent ainsi la composition du dortoir.

Les dortoirs peuvent être plurispécifiques : ainsi un dortoir dans une vieille mangrove d'estuaire à Kourou était composé de 80 urubus noirs, 23 Urubus à tête rouge et 6 Urubus à tête jaune (A. Vinot, [09/04/2014](#)). Les urubus peuvent quitter

leur dortoir dès les premières lueurs de l'aube (O. Claessens, [11/12/2002](#)).

Conservation

Classé en catégorie LC (« préoccupation mineure ») à l'échelle mondiale (BirdLife International 2022).

Bien qu'hypothétiques, ses effectifs en Guyane dépassent très largement les seuils de préoccupation l'UICN. De plus, il bénéficie largement de l'extension des défrichements, des décharges et des pâturages. Malgré une répartition encore limitée, aucune menace ne semble peser à l'heure actuelle sur ses populations. Moins méfiant que les autres urubus au point de vivre parfois très près de l'homme, nettement plus abondant et vraisemblablement en augmentation, il est classé en catégorie LC (« préoccupation mineure ») en Guyane (UICN *et al.* 2017).

Bibliographie

BirdLife International (2022). Species factsheet: *Coragyps atratus*. <http://www.datazone.birdlife.org> (consulté le 18/09/2022).

Braun, M. J., Finch, D. W., Robbins, M. B. & Schmidt, B. K. (2007). A field checklist of the birds of Guyana. Second edn. Smithsonian Institution, Washington DC.

Buckley, N. J., Kluever, B. M., Driver, R. & Rush, S. A. (2022). Black Vulture (*Coragyps atratus*), version 2.0. In *Birds of the World* (P. G. Rodewald & B. K. Keeney, Editors). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. <https://doi.org/10.2173/bow.blkvul.02>.



Couple paradant avant l'accouplement
© V. Rufray [16/05/2020](#)



© P.-Y. Le Bail [GEPOG]

Deville, T. (2018). *Les oiseaux de Guyane*. Biotope éditions, Mèze. 324 p.

Hill, J. R., III & Neto, P. S. (1991). Black Vultures nesting on skyscrapers in southern Brazil. *Journal of Field Ornithology* 62: 173-176.

Houston, D. C. (1988). Competition for food between Neotropical vultures in forest. *Ibis* 130: 402-417.

Monsalvo, J. A., Silva, M. A. A., Heming, N. M. & Marini, M. A. 2020. Geographical variation and current knowledge on breeding traits of vultures in the neotropics. *Ornithology Research* 28: 13-37.

Novaes, W. G. & Cintra, R. (2013). Factors influencing the selection of communal roost sites

by the Black Vulture *Coragyps atratus* (Aves: Cathartidae) in an urban area in Central Amazon. *Zoologia* 30 (6): 607-614.

Ottema, O. H., Ribot, J. H. & Spaans, A. L. (2009). Annotated checklist of the birds of Suriname. WWF Guianas, Paramaribo.

Rabenold, P. P. (1986). Family associations in communally roosting Black Vultures. *Auk* 103: 32-41.

Rabenold, P. P. (1987). Roost attendance and aggression in Black Vultures. *Auk* 104: 647-653.

Spaans, A. L., Ottema, O. H. & Ribot, J. H. J. M. (2018). *Field guide to the birds of Suriname*. Revised and updated second edition. Brill, Leiden.

Thiollay, J.-M. (2007). Raptor communities in French Guiana: distribution, habitat selection, and conservation. *Journal of Raptor Research* 41(2): 90-105.

UICN-France, MNHN & GEPOG (2017). *La Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre Oiseaux de Guyane*. In UICN-France, MNHN, GEPOG, Kwata, Biotope, Hydreco & OSL (2017). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitres de la Faune vertébrée de Guyane*. Paris, France.

Citation

Claessens O. (2022). Urubu noir (*Coragyps atratus*). In *Atlas préliminaire des oiseaux de Guyane*. GEPOG. www.faune-guyane.fr (version 25/09/2022).

